



## **COMPTE-RENDU CDQ PLATEAU DU 15/10/2020**

Présents : Anne-Marie Leseney, Geneviève Remones, Julie Prieur, Véronique Sanson, Gilles Allais, Sophie Guillemain, Marie-Anne Roume, Léo Maljevac, Jean-baptiste Lefeuvre, Manon Mazières (conseillère municipale)

Présidente de séance : Anne-Marie Leseney

absents excusés : F. Cohen, F. Moret, Guy Valette, I . Leblic

Invités : Jacques Léorat, Benjamin Fouré.

### **Les RDV avec la mairie autour du squat de la rue Gautherot :**

Après un 1er rdv avec R. Laplagne (élu responsable sécurité), un 2ème a eu lieu avec lui, P. Tordjman et C. Peuron. Mme Frenkel a pu bien détailler les nuisances de ce nouveau squat mitoyen à chez elle, et les très nombreuses demandes d'intervention de police, qui se sont jusqu'à maintenant montrées impuissantes face à ces personnes agressives, sans doute droguées, très professionnelles du squat, et rendant la vie insupportable pour les riverains. Une pétition du quartier rassemblant environ 50 signatures sera transmise au commissaire, et Mme Tordjman s'est engagée à ce que, en accord avec les forces de police, la peur change de camp.

### **L'exposition de l'Ecomusée du Val de Bièvre « La ville en partage » :**

Cette exposition relate plusieurs opérations urbaines du Val de Marne, qui ont tôt ou tard compris la nécessité d'associer les habitants à la transformation de leur quartier. Plusieurs exemples variés, dont celui de l'îlot Paix Reims de Gentilly, des ITV d'acteurs de ces projets ou des luttes citoyennes, la chronologie des étapes, les lois ou associations qui accompagnent ces consultations de population, rendent cette exposition très instructive. A voir ! A Fresnes, jusqu'au 25 mars.

### **Présentation de « La Ferme de l'îlot » par Benjamin Fouré :**

Cette association occupe la parcelle 48 de l'îlot, et a une convention de bail provisoire de 3 ans avec la mairie (propriétaire) renouvelable une fois.

Le projet est une ferme pédagogique pouvant accueillir (aujourd'hui les samedis de 9H30 à 14H) les habitants et les enfants de Gentilly .

3 poules y résident, et ces 3 dernières années, un gros travail a été fait de défrichage (suppression des ailantes), nettoyage, plantations en bacs (45m<sup>2</sup>), ou en massifs de terre amenée (environ 30m<sup>2</sup>), car le terrain est en grande partie recouvert de goudron et/ou de béton) plus production de boutures.

Cette ferme n'est pas destinée à de la production maraichère mais a une vocation d'éducation à la nature et d'animation.

Plusieurs occupants de cette parcelle étant artistes de Street Art, des ateliers ont lieu et des fresques recouvrent et se renouvellent sur les murs de clôture.

Il est prévu des animations « éoliennes » avec fabrication de cerf-volants.

Pour accueillir ces activités à l'abri de la pluie, l'association a le projet de construire une pergola : salle couverte construite en matériaux de récupération pour l'animation, un espace-galerie pour les artistes.

Une activité de compostage démarre (1 bac) et des brunchs ou « café populaire » ont lieu ponctuellement le samedi.

Si l'association a au départ financé elle-même les 1ères installations, la mairie aide pour l'infrastructure : l'accès à l'eau étant primordial, il est question de poser une borne d'accès à l'intérieur.

La « Ferme de l'îlot » a déposé un « projet participatif ».

Discussion :il serait utile que les 3 associations occupant l'îlot aient elles aussi cet accès à l'eau, il serait bien de prévoir un système pour tous.

[https://www.instagram.com/la\\_ferme\\_de\\_lilot/](https://www.instagram.com/la_ferme_de_lilot/)

### **Présentation de la « Friche enchantée » par Julie Prieur :**

La Friche occupe la parcelle 46 de l'îlot depuis mars 2017. Son bail d'1 an n'a jamais été renouvelé à ce jour.

Cette association regroupe environ 60 adhérents, l'adhésion est de 5€ par famille, cela permet de payer l'assurance. Chaque adhérent connaît le code du cadenas et entre librement.

L'objectif principal est le compostage des déchets ménagers : aujourd'hui 40 à 50 foyers remplissent 5 ou 6 bacs qui produisent environ 600 litres/trimestre de compost, soit entre 3 et 4 tonnes/an.

La matière sèche nécessaire au compostage est récupérée par les adhérents à l'ancien collège Curie (lieu de dépôt des déchets verts de la ville).

L'activité jardinage (en bacs) est plus réduite et cette année la Friche a décidé que ces 8 bacs seraient attribués « privatisés » à 5 familles chargées de s'en occuper.

La Friche est ouverte à tous 1 dimanche par trimestre et organise un thé ou apéro une fois par mois.

La Friche accueille actuellement l'AMAP pour ses distributions de légumes. Cette activité de plein air en été ne pourra se poursuivre en hiver que si un abri est installé. La mairie doit étudier ce problème ainsi que l'accès à l'eau.

Mutualiser les services pour les différentes associations de l'îlot serait très utile...  
<https://lafricheenchantee.wixsite.com/gentilly>

### **Présentation de OCBO : l'Observatoire Citoyen de la Biodiversité Ordinaire :** **par Jacques Léorat**

L'association AGIV développe depuis 2 ans ce projet de **sciences participative** sur la parcelle 49 de l'îlot : 330 m2 pour montrer aux petits et grands le rôle des espaces verts, des plantes, insectes et de la biodiversité.

La convention avec la mairie n'est toujours pas finalisée, mais d'importants travaux ont été faits et d'autres sont prévus.

Le terrain a été nettoyé de ses déchets verts par des bénévoles, puis débarassé du béton (épais de 20cm sur 350m2) par un tracto-pelle, ce béton devrait être bientôt évacué vers une décharge du département par la mairie et l'EPT.

La disparition de ce béton devrait revenir en tout à 6000€.

AGIV a reçu 4000€ du département puis 28000€ de la région pour ce projet.

La mairie a proposé de remplacer les tôles le long de la rue de la Paix par des grilles pour permettre la vue sur cet observatoire .

Avec l'argent reçu, il est prévu d'amener de la terre et de planter des arbres et des arbustes.

<https://www.ilotvertgentilly.com/>

### **Lettre de JB Lefeuvre à Mme la maire sur « l'occupation provisoire »**

demandant que les terrains libres de l'îlot Paix-Reims, de plus en plus dégradés soient attribués provisoirement à des associations.

Discussion : après un récapitulatif des différentes parcelles, il s'avère que celles qui ne sont pas déjà attribuées ou occupées par un service de la mairie, sont

- soit en réserve et en péril depuis une grave fuite d'eau comme l'ex-maison Croix Rouge, mitoyenne de la maison de Mme Dulis occupant toujours les lieux (seule parcelle dont la ville n'est pas propriétaire),
- soit inutilisables car dangereuses en l'état, des bâtiments en ruine ou en péril s'y trouvant, (rue de Reims)

donc peu ou **pas de nouveau terrain disponible en l'état**, mais en démolissant ce qui doit l'être, en assainissant les parcelles, elles pourraient être réparties et prises en charge par les associations déjà présentes.

- Rendre accueillante et agréable cette porte de Gentilly qu'est l'îlot pour les 8000 utilisateurs du RER B qui la fréquentent chaque jour est important.

- La mairie doit se prononcer sur ce qu'elle compte faire de cet îlot, quel est son projet final. Et quid de la charte prévue ?
- Il est décidé que la lettre remaniée va être envoyée à Mme la maire.(voir ci-joint)

### **Motion de Jacques Léorat sur l'urbanisme :**

On constate une activité redoublée des promoteurs pour acheter ce qu'il reste de pavillons avec jardin, sur le Plateau en particulier, quitte à payer très cher les terrains. Certaines rues sont déjà presque entièrement vendues (rue de Douvres) et c'est autant de « pleine terre », indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité, rendre vivables les canicules, qui va disparaître. La lettre de J. Léorat (voir ci-joint) demandant d'obliger les promoteurs à conserver la même surface de pleine terre est approuvée et va être envoyée à Mme la maire et aux autres Conseils de Quartier de Gentilly afin qu'ils s'y associent..

### **Deux courriers envoyés suite au dernier CDQ Plateau à Mme la maire :**

- sur l'urgence à revoir le PLUI de Gentilly en concertation avec les CDQ,
- sur la nécessité de faire dès ce trimestre un bilan de la zone 30 sur le Plateau,

n'ont pas reçu de réponse, nous allons renouveler ces demandes.

**PROCHAIN CDQ PLATEAU**

**JEUDI 12 NOVEMBRE**

**Salle Marcel Paul**

**A 19H00**